



# BAUDINARD SUR VERDON

## PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 28 mars 2024

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 28 mars 2023 à 18h52 dans la salle des associations.

**Présents :** ANGLIONIN Joanel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, THOMANN Gaelle, MARTIN Jérémy  
**Excusés représentés :** LABONDE Gabriel pouvoir à THOMANN, ETIENNE pouvoir à HARTMANN Céline, ALLARD Stéphanie pouvoir à MARTIN Jérémy

**Secrétaire de séance :** HARTMANN Céline et THOMANN Gaëlle

- 1 Approbation du PV du précédent conseil municipal à l'unanimité
- 2 Délibération approuvant le compte de gestion 2023 avec un résultat de clôture de 498 533.76 euros approuvée à l'unanimité
- 3 Délibération approuvant le compte administratif 2023 avec un résultat de clôture de 498 533.76 euros, approuvée avec 7 voix, M. le Maire s'étant retiré pour le vote.
- 4 Délibération portant sur l'affectation du résultat, le conseil décide, à l'unanimité, d'affecter 130 000 euros en investissement pour le budget primitif 2024.
- 5 Délibération portant sur une demande de subvention auprès du département pour la vidéo protection. Le conseil décide, à l'unanimité, de demander une aide auprès du conseil Départementale de 71 675.06 euros.
- 6 Délibération portant sur une demande d'aide supplémentaire auprès du Conseil Départemental pour l'achat d'un véhicule électrique. Le Maire précise qu'une demande a été faite auprès de la CCLGV, mais l'autofinancement reste élevé. Afin de réduire l'autofinancement le conseil décide, à l'unanimité de demander une subvention complémentaire auprès du conseil Départemental de 4700 euros.
- 7 Délibération fixant les taux d'imposition des taxes locales 2024, les taux restent inchangés aucune augmentation, voté à l'unanimité
- 8 Délibération portant sur le budget primitif :  
Section investissement Dépenses : 870 292.67 euros Recettes : 870 292.67 euros  
Section fonctionnement Dépenses : 667 801.91 euros Recettes 667 801.91 euros  
Approuvé à l'unanimité, et autorise le Maire à opérer des virements de crédit de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% en fonctionnement et 7.5% en investissement.
- 9 – Délibération pour allouer les subventions aux associations de Baudinard.  
Il est décidé, après lectures de demandes effectuées sur CERFA, de subventionner les associations : « les chasseurs de Baudinard » pour 1000 euros, La boule Baudinardaise pour 1080 euros, Baudina'art pour 1000 euros, 100 euros a Radio Verdon, 100 euros a Autisme Solidarité. Le conseil décide également de donner une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de 500 euros car la Mairie récupère toutes les décorations de Noël.
- 10 – Délibération portant adhésion à l'Agence technique départementale Var Ingénierie qui a pour vocation de remplacer SPL ID 83. Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer.

#### Questions diverses

- Election européennes : M. le Maire demande à tous de noter et bloquer la date du 9 juin pour faciliter l'organisation de la permanence du 9 juin 2024.
- Fabienne Claude demande quelles actions sont mises en œuvre pour la gestion des problèmes lors des dégâts pour les appartements de la commune. M. le Maire explique que pour son cas il faut attendre les réponses des assurances. Il détaille les différents travaux réalisés. Il explique que les travaux sont réalisés par ordre de priorité et d'ancienneté des bâtiments. M. le Maire précise que l'ordre de priorité est modifié en cas d'urgence.

La séance est levée à 20h12.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.